



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- [Hatched Box] Emplacement réservé (voir plans de détail 6e)
- [Dotted Box] Terrains cultivés inconstruisibles à protéger et à conserver (au titre de l'article L.123-1-9° du Code de l'Urbanisme)
- [Stippled Box] Partie visible sur un autre plan

- UC** Zone urbaine d'habitat collectif
- UD** Zone urbaine d'habitat pavillonnaire
- UDa** Secteur d'habitat pavillonnaire de plus grande densité
- UI** Zone urbaine d'activités industrielles
- UIa** Secteur industriel dense
- UIp** Secteur en lien avec l'activité industrielle mais n'ayant pas vocation à accueillir de constructions
- UIz** Secteur industriel soumis à des risques technologiques
- UIaz** Secteur industriel dense soumis à des risques technologiques
- UP** Zone urbaine d'équipements publics
- 1 AUe** Zone d'extension future destinée à l'accueil d'activités économiques
- N** Zone naturelle à protéger
- Ni** Secteur naturel soumis à d'importants risques d'inondation (correspondant à la zone rouge du PPRI)
- Nj** Secteur naturel de jardins familiaux
- Nr** Secteur naturel soumis à des risques de pollution des sols
- [Diagonal Lines Box] Secteur soumis à des risques d'inondation (correspondant à la zone bleue du PPRI)

URBA-SERVICES 83, rue de Tilly - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57 Fax : 03.44.45.04.25

Commune de VILLERS-SAINTE-POL

JOINT AU DOSSIER À TITRE INFORMATIF
 (pièce du dossier non concernée par la modification n°3)

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION
 Vu pour être annexé à la délibération en date du :
 9 OCT. 2008

6d